

Adoption des tarifs SIUAPS 2015.

Conseil d'administration du 15 décembre 2014

Délibération 2014/12/CA-152

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 28 ;

Vu l'avis favorable du Bureau du SIUAPS du 9 décembre 2014;

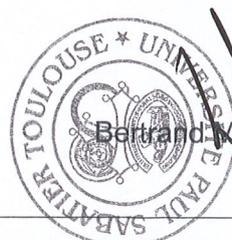
Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent les nouveaux tarifs 2015 du SIUAPS :

Installations	Tarif 2015 de l'heure Extérieurs	Tarif 2015 de l'heure Co-contractants SIUAPS
Grand Gymnase	24,60 €	5,47 €
Petit Gymnase	19,70 €	4,48 €
Salle Rythmique	12,80 €	1,89 €
Salle Combat	12,80 €	1,77 €
Salle Musculation	19,20 €	5,44 €
Salle Gym douce	19,20 €	2,20 €
Salle Escalade	19,20 €	6,41 €
Salle Gym sportive	19,20 €	5,41 €
Salle Danse	19,20 €	2,51 €
Halle de Tennis	32,00 €	6,70 €
Terrains de sport	19,20 €	6,71 €

Toulouse, le 15 décembre 2014
Le Président



Bertrand MONTHUBERT



Nombre de membres : 30
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0